



Abus de la part d'un banquier

Par **saddy**, le **16/03/2008** à **12:38**

Bonjour, j'ai fait un crédit avec mon ex conjoint, nous sommes séparés, et le conseiller de l'époque m'a dit de faire un crédit dans une autre banque de la moitié, rembourser ma part et faire une demande de désolidarisation comme ça je serais tranquille. Maintenant mon ex ne paye pas et on me réclame la somme. Il est aller prendre des engagements chez l'huissier et se dernier m'a dit que je ne risquait plus rien, seulement mon avocat me dit le contraire. Qui croire? L'huissier et risquer de le voir venir chez moi si mon ex ne paye plus de nouveau? ou l'avocat qui veut attaquer pour me faire payer et gagner de l'argent sur mon dos, alors que j'ai 2 bebes de 9 mois et que je n'ai pas de travail fixe? Aider moi, répondre moi, merci.